

RNCP n° : RNCP39942

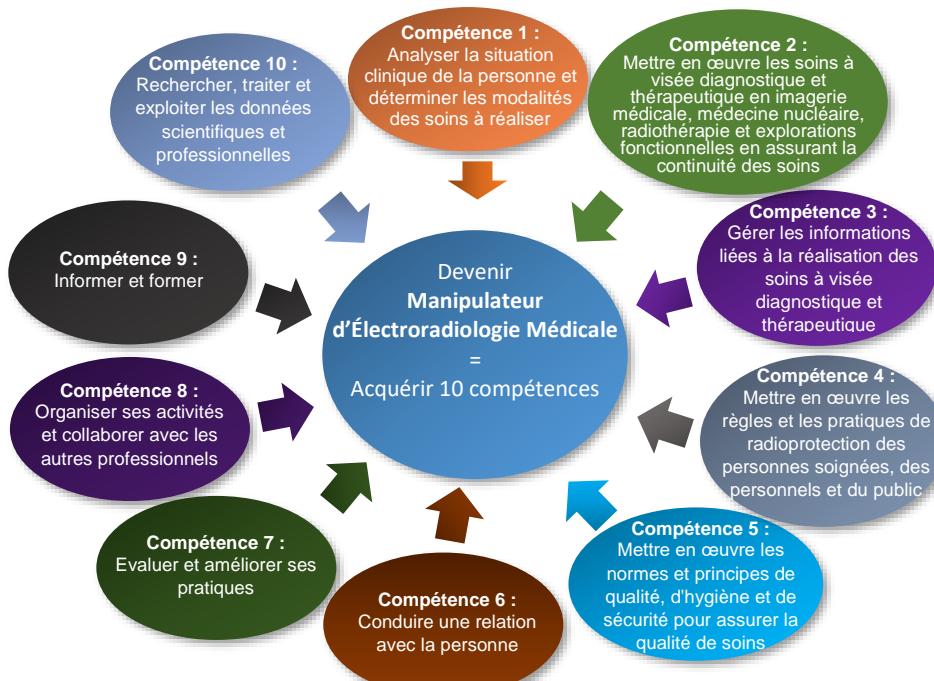
CERTIFICATEUR : MINISTÈRE DE LA SANTE ET DE LA PREVENTION

DATE DE L'ENREGISTREMENT : Arrêté du 14 juin 2012 modifié

MAJ LE : 8/01/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les compétences professionnelles pour exercer les activités du métier de manipulateur d'électroradiologie médicale. [Arrêté du 14 juin 2012 modifié relatif au diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie médicale](#) (10 compétences) :



DUREE DE LA FORMATION

La durée du contrat d'apprentissage varie en fonction de sa date de signature :

- Signature en 2ème année d'étude** → Contrat de 24 mois maximum

	Formation théorique	Stage	Temps employeur congés annuels inclus
2ème année	715 heures	700 heures	<i>Précisé sur le calendrier personnalisé d'alternance annexé à la convention de formation</i>
3ème année	490 heures	910 heures	<i>Précisé sur le calendrier personnalisé d'alternance annexé à la convention de formation</i>

- Rentrée 2^{ème} année début septembre et diplomation fin juin en N+2

- Signature en 3ème année d'étude** → Contrat de 12 mois maximum

	Formation théorique	Stage	Temps employeur congés annuels inclus
3ème année	490 heures	910 heures	<i>Précisé sur le calendrier personnalisé d'alternance annexé à la convention de formation</i>

- Rentrée 3^{ème} année début septembre et diplomation fin juin.

La formation théorique de l'apprenant prend en compte toutes les activités de formation. (Cours, séminaires, cours magistraux en présence non obligatoire, travaux dirigés, mémoire, travail personnel, évaluations, suivi pédagogique...) et toutes les formes d'enseignement (présentiel, à distance, en ligne...).

TARIF

Les frais de formation sont pris en charge par l'employeur :

- Pour l'employeur privé, ces frais de formation sont pris en charge par l'OPCO.
- Pour l'employeur public, l'ANFH ou le CNFPT peuvent participer au financement des frais de formation.

PREREQUIS NECESSAIRES POUR INTEGRER LA FORMATION

- Etre admis au sein de l'IFMEM du CHU de Bordeaux.
- Pour un apprentissage à partir de la 2ème année : Avoir validé sa première année de formation avec 60 ETCS.
- Pour un apprentissage à partir de la 3ème année : Etre admis en 3ème année.
- Avoir un contrat d'apprentissage ou obtenir une promesse d'engagement.
- Etre âgé de moins de 30 ans à la signature du contrat d'apprentissage. (Dérogations à la limite d'âge de 30 ans suivant dispositions légales notamment lorsque le contrat est conclu par une personne reconnue travailleur handicapé, sportif de haut niveau et pour les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise dont la réalisation est conditionnée à l'obtention du diplôme).

MODALITES D'ADMISSION A LA FORMATION ET DELAI D'ACCES

- | | |
|---|--------------------------------|
| • Réunions d'information sur l'apprentissage auprès des étudiants | En mars de chaque année |
| • Dossier de candidature à disposition sur le site du CFA | Après la réunion d'information |
| • Dépôt des candidatures | Entre mars et mai. |
| • Signature des contrats | Entre mai et début juillet. |
| • Rentrée | En septembre. |

MODALITÉS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

La formation est dispensée selon le référentiel de formation établi par l'arrêté du 9 septembre 2020 modifiant l'arrêté du 14 juin 2012 relatif au diplôme d'État de manipulateur d'électroradiologie médicale.

Les 3 années de formation sont dédiées :

- À l'acquisition des connaissances : savoirs fondamentaux universitaires, savoirs théoriques et techniques relatifs au métier, savoirs méthodologiques et travail de recherche ;
- Au développement des 10 compétences professionnelles par l'analyse des situations professionnelles rencontrées en stage ;
- À la construction professionnelle par la réflexivité permanente sur sa pratique (analyse des pratiques professionnelles).

La formation alterne des enseignements théoriques à l'institut et des stages. La formation est réalisée sous forme de Cours Magistraux (CM) en présentiel en distanciel, de Travaux Personnels Guidés (TPG) et de Travaux Dirigés (TD) dans des salles spécifiquement équipées. Les stages se déroulent dans les différents domaines d'exercice des Manipulateurs d'Électroradiologie Médicale.

Des ressources documentaires sont à disposition des étudiants : le service commun de documentation du CHU de BORDEAUX et la bibliothèque universitaire en ligne BABORD+ permettent aux étudiants d'effectuer des recherches documentaires.

Chaque étudiant bénéficie d'un suivi pédagogique individuel (formation théorique et clinique) par un cadre de santé formateur ou par le coordinateur pédagogique de l'IFMEM.

DOSIMETRE : L'IFMEM commande les dosimètres pour les apprentis avec un souci de véritable suivi des doses reçues sur l'intégralité de leur formation.

INTERVENANTS

- Enseignants universitaires, PU-PH, praticiens hospitaliers, médecins ;
- Directeurs d'hôpitaux ;
- Cadres de santé Manipulateurs d'Électroradiologie Médicale, cadres de santé formateurs de l'IFMEM du CHU de BORDEAUX ;
- Manipulateurs d'Électroradiologie Médicale ;
- Infirmiers ;
- Psychologues, sociologues, anthropologues ;
- Intervenants en communication ;
- Ergonomes ;
- Documentalistes ;
- Patients partenaires.

Les enseignants interviennent pour une prestation mandatée, ciblée et définie avec l'équipe pédagogique de l'Institut de Formation de Manipulateur d'Électroradiologie Médicale du CHU de BORDEAUX composé de 6 cadres de santé Manipulateurs d'électroradiologie médicale dont un situé à Bayonne et d'un coordinateur pédagogique cadre supérieur de santé.

MODALITES D'EVALUATION

Les modalités d'évaluations écrites, orales, et mises en situation professionnelles simulées sont réalisées suivant le référentiel de formation conformément à l'arrêté du 14 juin 2012 modifié relatif au diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie médicale.

Les modalités d'évaluation des unités d'enseignement (UE) et d'intégration (UI), utilisées au cours des 3 années de formation, sont des épreuves écrites (QCM, QROC, questions rédactionnelles et mémoire de fin d'études) et des épreuves orales et pratiques, choisies en fonction des compétences à évaluer.

Les compétences cliniques sont évaluées en situation par les différents tuteurs de stage et par le cadre de santé formateur responsable du suivi pédagogique de l'étudiant au regard des analyses de pratiques et du portfolio.

Chaque semestre, la commission d'attribution des crédits (CAC) examine les résultats des étudiants et, en fonction, affecte les crédits des unités d'enseignements et des stages.

INDICATEURS DE RESULTAT

Les indicateurs de résultats cités à l'article L. 6111-8 du Code du travail, sont calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale et rendus publics. Nous vous informons de la mise à disposition de ces indicateurs sur le site de diffusion

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

BLOC DE COMPETENCES – EQUIVALENCE - PASSERELLES

Possibilité de valider un /ou des blocs de compétences : <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI	Possibilité d'équivalence : <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI Selon la nomenclature des diplômes, le Diplôme de manipulateur d'électroradiologie médicale est de niveau 6	Possibilité de passerelles : <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/> OUI Médecine, pharmacie, maïeutique, odontologie : 1ère ou 2ème année. Masseur-Kinésithérapie : 1ère année Aide-soignant avec complément de formation
--	---	---

SUITE DE PARCOURS

Le diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie médicale correspond à l'obtention d'un grade Licence (180 ECT). Il permet ainsi de poursuivre un parcours d'études en Master I (Master de Santé Publique, Master Ingénierie nucléaire ou Master Radio-physique médicale par exemple), puis en Master II et Doctorat.

Passerelles : l'obtention du DE et des 180 ECT permet l'accès en formation à d'autres métiers de la santé :

- Aide-soignant ;
- Masseur-Kinésithérapie ;
- Médecine / Pharmacie / Maïeutique / Odontologie.

Après 4 ans d'exercice, le Manipulateur d'Électroradiologie Médicale peut présenter le concours d'entrée en Institut de Formation de Cadre de Santé pour assurer ensuite des missions de management et/ou de formation.

DEBOUCHES

Exercice en secteur public ou privé dans les spécialités d'imagerie médicale, radiothérapie, médecine nucléaire, électrophysiologie médicale.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les apprenants en situation de handicap compatible avec l'exercice du futur métier peuvent bénéficier d'aménagement d'examens et/ou de formation.

L'Institut des Métiers de la Santé agit pour permettre à tous les apprenants en situation de handicap de poursuivre la formation dans les meilleures conditions. L'obligation d'accessibilité aux savoirs se matérialise par le biais d'aménagements particuliers : des aménagements du cursus, des dispenses d'assiduité, des adaptations du parcours de stage, des mesures compensatoires par des aides humaines ou techniques, du soutien à l'apprentissage.

Pour plus de renseignements sur l'accès à la formation et la consultation du registre public d'accessibilité, vous pouvez contacter M. Christophe TACAILLE, Coordinateur pédagogique de l'IFMEM : ifmem.xa@chu-bordeaux.fr.

CONTACT

Institut de Formation de Manipulateur d'Électroradiologie Médicale :

- @ ifmem.xa@chu-bordeaux.fr
- ✉ IFMEM - Institut des Métiers de la Santé - Hôpital Xavier Arnozan Avenue du Haut Lévêque - 33600 PESSAC
- ✉ <https://formations.chu-bordeaux.fr/>

Centre de Formation des Apprentis :

- @ cfa@chu-bordeaux.fr
- ✉ IMS Xavier Arnozan - Hôpital Xavier Arnozan Avenue du Haut Lévêque - 33600 PESSAC
- ✉ Notre Centre de Formation d'Apprentis